COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

APPEL D'OFFRES OUVERT

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – 45 rue docteur Barbaroux – BP 307 – 83177 BRIGNOLES Cedex– Tél. : 04.94.86.22.17 - Fax : 04.94.59.16.93 - Email : achats.publics@brignoles.fr
Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : http://www.ville-brignoles.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : http://www.marches-securises.fr
Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.
Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Objet du marché : FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN EN 5 LOTS SUR 4 ANS.
Mode de passation : Appel d'offres ouvert - Marché conclu suivant les articles R.2124-1 et R.2124-2 du Code des Marchés Publics entré en vigueur au 1er avril 2019.
Type et durée de l'accord-cadre: Accord cadre de fournitures mono attributaire à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de commande par lot, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande conclu en application des articles R.2162.1 et R.2162.6 du Code de la Commande Publique.

L'accord-cadre commence à sa date de notification. Sa durée est fixée à 12 mois dans la limite du montant maximum d'engagement prévu par lot. Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse pour une période de 12 mois. La durée totale du marché est fixée à 48 mois.
Caractéristiques de l'accord-cadre :
La présente consultation a pour objet l'acquisition de l'ensemble des produits d'entretien et d'hygiène, nécessaires au service hygiène des bâtiments.
Les fournitures sont divisées en 5 lots attribués par marchés séparés, selon la répartition suivante :

Lot n° 1 : « Investissement – matériel de nettoyage » - Montant maximum annuel de commande : 10 000 € H.T.

Lot n° 2 : « Produits et articles d'entretien divers » - Montant maximum annuel de commande : 35 000 € H.T.

Lot n° 3 : « Matériel d'entretien divers » - Montant maximum annuel de commande : 20 000 € H.T.

Lot n° 4 : « Consommables pour distributeurs » - Montant maximum annuel de commande : 35 000 € H.T.

Lot n° 5 :« Savons-Eponges : lot réservé aux entreprises adaptées et C.A.T. » - Montant maximum annuel de commande : 500 € H.T.
Montant total maximum de commande pour l'ensemble des lots sur 1 an : 100 500,00 € H.T.
Montant total maximum de commande pour l'ensemble des lots sur 4 ans : 402 000,00 € H.T.

NB : Le lot n°5 est réservé, conformément aux articles L.2113-12 et R.2113-7 du Code de la Commande Publique, à des entreprises adaptées mentionnées à l'article L.5213-13 du code du travail ou à des établissements et services d'aide par le travail mentionnées à l'article L.344-2 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'à des structures équivalentes, lorsqu'ils emploient une proportion minimale fixée par voie réglementaire de travailleurs handicapés qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales
Les candidats sont autorisés à répondre à un ou plusieurs lots.
A titre informatif, les 5 lots du marché en cours se terminent les 02 septembre 2019.
Les lots, objets de la présente consultation, démarreront donc postérieurement à cette date.
Classification C.P.V: - 39830000-9 (Produits de nettoyage)
- 39831300-9 (Produits nettoyants pour sols)
- 39831600-2 (Produits nettoyants pour les toilettes)
- 33741100-7 (Produits nettoyants pour les mains)
- 33741300-9 (Produits désinfectants pour les mains)
- 39224300-1 (Balais et brosses et autres produits de nettoyage ménager)
- 42933300-8 (Distributeurs automatiques de produits)

Code NUTS : FRL05
Variantes : non autorisées.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :
Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours.
Modalités de financement : Fonds propres.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.
Unité monétaire utilisée : L'euro.
Date et heure limites de réception des offres: Le 29 juillet 2019 à 16h00
Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Possibilité de procédure Document Unique de Marché Européen (D.U.M.E.) :
«Ce marché est conforme au dispositif d'expérimentation DUME et permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée. (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation».
Candidature hors procédure D.U.M.E. :

- Les documents DC1 et DC2 téléchargeables sur http://www.minefi.gouv.fr, remplis conformément aux renseignements demandés par la collectivité.
Ou une lettre de candidature avec identification du candidat. En cas de groupement la lettre de candidature doit être signée par chaque membre du groupement ou par le mandataire justifiant des habilitations nécessaires pour représenter les membres du groupement.
- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article R.2143-3 du code de la commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (voir document joint) ;
- Un opérateur économique peut avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces opérateurs. Dans cette éventualité, les opérateurs économiques concernés doivent être solidairement responsables.
- Une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché public.
- En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des documents énumérés dans cette rubrique
Capacité économique et financière : (* DUME et hors DUME)
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objets du présent marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.
Capacité professionnelle et technique (* DUME et hors DUME)
- Liste des principales fournitures livrées au cours des trois dernières années, indiquant le montant la date et le destinataire public ou privé. Attestations du destinataire prouvant la livraison des fournitures ou, à défaut, déclaration de l'opérateur économique.
N.B : Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :
1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,
2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.
Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :
- Qualité des produits et respect de l'environnement: 50 % - Prix des fournitures : 30 % - Logistique : 20 %.
Modalités d'obtention du dossier de consultation : Le dossier peut être consulté et téléchargé gratuitement sur le site : https//www.marches-securises.fr
Conditions de remise des offres :
Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : https//www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).
Remise éventuelle d'échantillons après ouverture des plis :
Après ouverture des plis, lors de l'analyse des offres, il peut être demandé de fournir des échantillons. Ils seront demandés en fonction d'une liste établie correspondant au bordereau des prix et ce dans le conditionnement le plus petit. Ils seront livrés franco de port et gratuitement sans prétendre à aucune indemnité dans un délai de 8 jours à compter de la réception de cette liste.
Chaque article sera identifié par les mentions suivantes : - Nature et utilisation du produit / Dosage du produit / Lot auquel il se rapporte.
Les colis porteront la mention : CONSULTATION POUR FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN EN 5 LOTS SUR 4 ANS- VILLE DE BRIGNOLES.
L'envoi sera accompagné d'un bordereau détaillé, le tout adressé à Monsieur Philippe BODINO, responsable du Magasin Municipal, quartier de Paris, Bâtiment H6 - route du Val, Service hygiène des bâtiments à Brignoles – 83170.
Attention : Ne pas envoyer d'échantillons a la remise des offres.
Renseignements d'ordre administratif : Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.
Renseignements d'ordre technique : Magasin communal (M. BODINO Philippe – Responsable hygiène des bâtiments) – Quartier de Paris – Route du Val - 83170 Brignoles – Tél. : 04.94.86.15.98.
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89. Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr
Introduction des recours éventuels :
- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr
Date d'envoi à la publication : vendredi 28 juin 2019